

# Jeanne d'Arc Gilbert, récipiendaire du chapelet des aînés

Par Michel Gilbert



L'abbé Henri Goulet remet le chapelet des aînés à Jeanne d'Arc Gilbert

Le chapelet des aînés est remis au doyen ou à la doyenne de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 1921. Le chapelet a voyagé chez plusieurs aînés (33) durant toutes ces années. Madame **Jeanne d'Arc Gilbert**, qui est maintenant la doyenne, l'a reçu le 9 janvier 2016 des représentantes de l'AFÉAS, mesdames Raymonde Lachance présidente, Ann Lonchamps, secrétaire, et Claire Roy, responsable de la fête des aînés, en présence de l'abbé Henri Goulet, prêtre retraité résident à Saint-Augustin-de-Desmaures. L'AFÉAS est mandaté pour transmettre le chapelet à un nouvel aîné lors du décès de la personne la plus âgée.

La récipiendaire Jeanne d'Arc Gilbert est née à St-Augustin le 8 mars 1920 et y a toujours vécu. Ses parents étant cultivateurs, elle contribua durant son enfance aux travaux de la ferme. Par la suite, elle travailla comme aide dans plusieurs familles et aussi quelques années comme employée dans une buanderie de Québec. Après le décès de son père en 1956, n'étant pas mariée, elle déménagea avec sa mère et son frère Raymond dans une nouvelle maison où son frère ouvrit un magasin de lingerie sous le nom de « Magasin Raymond Gilbert », magasin qui est toujours en activité aujourd'hui et dont le propriétaire est leur neveu Clément Gilbert. En plus de s'occuper de la maison, Jeanne d'Arc travailla durant plusieurs années au magasin pour aider son frère.

Aujourd'hui âgée de 96 ans, Jeanne d'Arc participe régulièrement aux activités de l'âge d'or et aime aussi recevoir la visite des membres de sa famille (neveux et nièces). Elle est considérée comme la grand-maman et l'arrière grand-maman des enfants et petits-enfants de son neveu Clément, propriétaire du magasin. Après toutes ces années, elle le considère comme son fils et lui, comme sa deuxième mère.

Très active, Jeanne d'Arc a participé à l'été 2014 au projet « *Témoins d'hier, aujourd'hui* », impliquant des aînés de Saint-Augustin afin qu'ils témoignent de la vie d'autrefois et de l'évolution de Saint-Augustin d'hier à aujourd'hui. La Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures s'était associée à la maison Léon-Provencher de Cap-Rouge dans la réalisation de ce projet qui consistait à obtenir des témoignages auprès des aînés sous forme d'enregistrements sonores et aussi en numérisant des documents pertinents leur appartenant. Ces enregistrements (dont celui de Jeanne d'Arc) peuvent être consultés à la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi qu'au Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli qui a aussi participé au projet.



Jeanne d'Arc tenait à mentionner que sa grand-mère paternelle, Céline Dion (en 1930 et 1931), et son grand-père maternel, François Couture (de 1931 à 1936), ont aussi eu en leur possession ce chapelet comme aînés.

Ayant une mémoire phénoménale, Jeanne d'Arc nous a entretenus durant plus d'une heure sur plusieurs passages de sa vie. Ce fut un après-midi très agréable et enrichissant pour nous tous.

**Six des neveux et nièces de Jeanne d'Arc Gilbert ont assisté à la remise du chapelet :**



Jean-Claude Gilbert, Michel Gilbert, Jeanne d'Arc, (l'abbé Henri Goulet), Guy Gilbert, Charlotte Delisle, Pierrette Gilbert et Clément Gilbert (à l'arrière).

**Histoire du chapelet des aînés de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures (passages tirés d'un manuscrit de Laurette Rochette)**

Ce chapelet a été acheté et donné à la paroisse par monsieur Edmond Valin (1863-1948), cultivateur et homme d'une grande culture, à l'occasion de son pèlerinage en Terre Sainte en 1921. Ce chapelet souvenir était destiné au doyen ou à la doyenne de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Durant ce pèlerinage, monsieur Valin était accompagné du père Paul-Eugène Trudel O.F.M. natif aussi de Saint-Augustin qui était Commissaire Provincial du Tiers-Ordre Franciscain. C'est à ce titre qu'il organisa le congrès du septième centenaire de la fondation du Tiers-Ordre en 1921 et assista au Congrès International de Rome.

*Endroits et Saintes Reliques où le chapelet est passé et a touché durant le pèlerinage Franciscain en 1921 (tombeaux, reliquaires, médailles etc) .*

**ROME** : Le chapelet fut bénit par le Pape Benoit XV avec toutes les indulgences de la Sainte-Église, lors d'une célébration de la Sainte-Messe à la chapelle Pauline du Vatican.

**Paray le Monial** : à la Basilique Notre-Dame, endroit où le Sacré-Cœur apparut à sainte Marguerite-Marie, aux saintes reliques que l'on vénère chez les Visitandines.

**Lourdes** : à la pierre miraculeuse où la Sainte Vierge apparut à Bernadette, (aspergé et bénit avec l'eau miraculeuse de la piscine).

En terminant, nous souhaitons une très bonne santé à **Jeanne d'Arc Gilbert** et qu'elle garde ce chapelet historique le plus longtemps possible.

**Bologne** : chapelle « Corpus Domini » du monastère où se trouve les reste de sainte Catherine.

**Gênes** : au tombeau de sainte Catherine

**Milan** : tombeaux de saint Charles Borromée, saint Ambroise, saints Gervais et Protas.

**Florence** : châsse qui contient l'habit et le cordon de saint François.

**Venise** : tombeau de l'évangéliste saint Marc.

**Mont Alverne** : dans la Chiesina à l'autel du sacrifice dans la petite chapelle où la Vierge Marie apparut à saint François d'Assise, dans la chapelle où saint François fut stigmatisé, dans la chapelle de l'apparition de Notre-Seigneur à sainte Madeleine.

**Assise** : à la Potioncule, petite chapelle Sainte-Marie des Anges restaurée par saint François où il habitait dans une cellule contiguë, à la Basilique Saint-François où se trouve le tombeau qui contient les restes du saint.

**Padoue** : reliquaire de St-Antoine. (Une messe spéciale fut dite par le révérend Père Paul-Eugène Trudel O.F.M. pour tous les doyens et doyennes qui auront l'avantage de porter le glorieux chapelet qui est demeuré sur l'autel durant toute la messe).

**Dans la Chiesa Nuova** : au cachot où François fut enfermé par son père, au baptistère où il fut baptisé, aux tombeaux de sainte Claire, de sainte Agnès, de sainte Balbine et de bienheureuse Bienvenue Bojani.

Nous citons ci-après d'autres endroits bénis où le chapelet a passé et touché :

**Aux catacombes de Rome** : crypte de saint Calixte, de sainte Cécile et de saint Sébastien.

**Prison Mamertine** : source d'eau que saint Pierre fit jaillir pour baptiser les prisonniers avec lui.

**Le tombeau des saints** : Clément, Cyrille et Méthode, de saint André, de saint Alphonse de Liguori, de saint Léonard de Port-Maurice.

**Église St-Sébastien** : pierre sur laquelle apparut le Seigneur à saint Pierre.

**Basilique St-Pierre** : Tombeaux de saint Pierre et des papes où les restes ont été déposés.

**Basilique St-Paul-Hors les Murs** : tombeau de saint Paul, chaînes de saint Paul lors de sa captivité, reliques de sainte Anne.

**Basilique St Jean de Latran** : une des quatre basiliques de Rome, considérée comme la « mère » en antiquité, les reliques et tombeaux.

**Basilique de Ste Croix de Jérusalem** : maison des reliques de la passion.

**Le crucifix de ce chapelet** contient quatorze reliques provenant de chacune des stations de Jérusalem. Il a été envoyé par le Père Paul-Eugène Trudel O.F.M. en 1930 et authentifié par monsieur Edmond Valin.